



DERECHO DE LA UNIÓN EUROPEA E INTEGRACIÓN REGIONAL

*Liber Amicorum al Prof. Dr.
Carlos Francisco Molina del Pozo*

Coordinador

PABLO CRISTÓBAL MOLINA DEL POZO MARTÍN



**tirant
lo blanch**

**homenajes
& congresos**

Homenajes & congresos

En este mundo dinámico en el que nos encontramos, dónde la globalización está a la orden del día, los intercambios entre diferentes regiones del mundo son un hecho. En este caso, este Libro que homenajea al Prof. Carlos Francisco Molina del Pozo, con motivo de la conmemoración del 30 aniversario (1990-2020) de la obtención de su Cátedra Jean Monnet de Derecho de la Unión Europea, conjuga dos visiones del mundo diferentes, la de América Latina y la de la Unión Europea, pero que encuentran un común cauce en su concepto de modelo de integración. La obra compuesta de siete títulos, enlaza diversos temas de inmenso interés que reposan sobre los diferentes esquemas de integración latinoamericanos y europeos abarcando: desde los planteamientos generales; el siempre importante contexto histórico; las instituciones; los Derechos Fundamentales; las fuentes del Derecho de la integración; las relaciones internacionales y, por último, una amplia gama de políticas sectoriales con gran relevancia en la actualidad entre las que se encuentran la política de consumidores, competencia y sociedades, defensa, espacial, fiscal, medio ambiente y cambio climático, monetaria, regional y de cohesión, salud, social, empleo, inmigración, transportes y comunicaciones. Como podrán observar, al leer las páginas de este Libro, existe una línea estructural y una gran creatividad a la hora de poner en común estas dos visiones que reflejan lo que ha sido toda la carrera académica del Profesor homenajeado.



tirant
lo blanch



MINISTERIO
DE LA PRESIDENCIA, RELACIONES CON LAS CORTES
Y MEMORIA DEMOCRÁTICA

C|E|P|C



978-84-1378-284-3



9 788413 782843

DERECHO DE LA UNIÓN EUROPEA E INTEGRACIÓN REGIONAL

Liber Amicorum al

Prof. Dr. Carlos Francisco Molina del Pozo

*Con motivo de la conmemoración del 30 aniversario (1990-2020) de la
obtención de su Cátedra Jean Monnet de Derecho de la Unión Europea*

PABLO CRISTÓBAL MOLINA DEL POZO MARTÍN
Coordinador

Centro de Estudios Políticos y Constitucionales

tirant lo blanch

Valencia, 2020

Índice

<i>Nota Preliminar del Coordinador del Libro Homenaje</i>	21
<i>Hommage à l'ami Carlos Francisco Molina del Pozo</i>	25
<i>Semblanza del Profesor Doctor Carlos Francisco Molina del Pozo</i>	31

I. PLANTEAMIENTO GENERAL DE LOS DIFERENTES ESQUEMAS DE INTEGRACIÓN: UNIÓN EUROPEA; COMUNIDAD ANDINA DE NACIONES; SISTEMA DE INTEGRACIÓN CENTROAMERICANO; MERCOSUR; TRATADO MÉXICO, ESTADOS UNIDOS, CANADÁ

Unión Europea

<i>Integración europea y gobierno multinivel</i>	41
JOSÉ M ^a GIL-ROBLES GIL-DELGADO	
<i>Reflexos contemporâneos do pensamento de Jean Monnet no aprofundamento da integração entre os países da América Latina: «união dos indivíduos» como objetivo da integração regional</i>	59
AUGUSTO JAEGER JUNIOR NICOLE RINALDI DE BARCELLOS	
<i>El modelo de integración regional europeo frente al modelo de integración regional africano: comparativa y perspectivas</i>	77
PABLO CRISTÓBAL MOLINA DEL POZO MARTÍN	
<i>Por una Europa horizontal</i>	97
JUAN MARÍA NIN GÉNOVA	
<i>Retos de la Unión Europea para avanzar en su proceso de integración</i>	101
SUSANA DEL RÍO VILLAR	
<i>Origen y evolución de la Unión Europea: hacia la construcción de un modelo federal..</i>	115
VIRGINIA SALDAÑA ORTEGA	
<i>Il faut un Projet europeen</i>	131
DUSAN SIDJANSKI	

Comunidad Andina de Naciones

<i>Comunidad Andina: claros y oscuros de una integración cincuentenaria</i>	151
ERIC TREMOLADA	

¿Siglo XXI: integración o desintegración?.....	173
ERNESTO ELOY VELÁZQUEZ BAQUERIZO M SC.	

Sistema de Integración Centroamericana

<i>Integración, Apertura Comercial y Defensa de la Competencia: de la Unión Europea a Centroamérica</i>	195
PEDRO NOUBLEAU	

<i>Contribución de la Corte Centroamericana de Justicia (CCJ) al ordenamiento jurídico comunitario e integración de sus Estados miembros</i>	221
CÉSAR ERNESTO SALAZAR GRANDE	

Mercosur

<i>Por una teoría de la integración moliniana: el rol del profesor Molina del Pozo en la conformación institucional del Mercosur</i>	249
JAMILE BERGAMASCHINE MATA DIZ	

<i>Las Redes de cooperación jurídica en la integración iberoamericana</i>	267
JUAN JOSÉ CERDEIRA	

<i>A governança global regulatória e o combate à corrupção no marco dos programas de integridade: iniciativas regionais mercosulinas e nacionais</i>	283
ROBERTO CORREIA DA SILVA GOMES CALDAS	

<i>Acerca de la «confiscatoriedad» de los derechos de exportación en la Argentina: análisis comparativo en el ámbito del Mercosur</i>	303
FERNANDO MILANO	

Tratado México, Estados Unidos, Canadá

<i>Tratado Trilateral de la Región de América del Norte: más de 25 años de evolución del TLCAN al T MEC, ¿Cómo vamos con la relación comercial entre México, Estados Unidos y Canadá?</i>	317
TERINA PALACIOS CRUZ	

II. CUESTIONES HISTÓRICAS

<i>70 años de Federación Europea</i>	331
ENRIQUE BARÓN CRESPO	

<i>Consecuencias jurídicas de la rebelión del Infante Don Sancho. La organización e integración del señorío del Infante Don Manuel</i>	341
FRANCISCO JAVIER DÍAZ GONZÁLEZ	

<i>La adhesión de España a las Comunidades Europeas</i>	363
ENRIQUE GONZÁLEZ SÁNCHEZ	

<i>La integración de los países de Europa central y oriental en la UE: la legislación que reunificó Europa</i>	383
CARLOS PUENTE MARTÍN	

<i>Salvar Europa</i>	407
MERCEDES SAMANIEGO BONEU	

III. INSTITUCIONES

<i>El Derecho de Petición en la Unión Europea, una tarea inacabada</i>	421
JOSE LUIS BARÓ FUENTES	

<i>«Las opiniones consultivas». Cooperación jurisdiccional regional entre el Tribunal Permanente de Revisión del Mercosur y los jueces nacionales</i>	445
SILVINA BARÓN KNOLL	

<i>El Protocolo N° 7 sobre los privilegios y las inmunidades de la Unión Europea: análisis de la Sentencia del Tribunal de Justicia de la UE (Gran Sala) de 19 de diciembre de 2019, asunto C-502/19, caso Oriol Junqueras Vies</i>	463
JORGE ANTONIO JIMÉNEZ CARRERO	

<i>Las acciones positivas a favor de la mujer en la jurisprudencia del Tribunal de Justicia de la Unión Europea posterior al año 2000 y su aporte a la integración regional</i>	479
AÍDA ROSA KEMELMAJER	

<i>El Parlamento Europeo, una experiencia única</i>	517
JUAN F. LÓPEZ AGUILAR	

<i>El acceso a la justicia comunitaria en el Mercosur: uno de los grandes déficits del sistema institucional regional</i>	553
ALEJANDRO D. PEROTTI	

<i>Los Jueces de Luxemburgo y el desafío de los «contra límites»</i>	585
CALOGERO PIZZOLO	

<i>Regionalismo, ciudadanía europea y libertades económicas; la labor de Dictamen del Comité de Europeo de las Regiones frente a la doble imposición intracomunitaria de personas físicas</i>	607
ENRIQUE MANUEL PUERTA DOMÍNGUEZ	

IV. DERECHOS FUNDAMENTALES

<i>La libre circulación y los derechos fundamentales en los espacios integrados</i>	631
LILIANA BERTONI	

<i>Notas sobre el debate entre la seguridad nacional y la democracia</i>	651
JOSE MANUEL CANALES ALIENDE	
<i>La libertad de cátedra y de investigación como estatus del espacio jurídico europeo</i>	663
ROBERTO CIPPITANI	
<i>Los derechos de las generaciones futuras como posible refuerzo de la política de integración europea</i>	685
JUAN MIGUEL DE LA CUÉTARA MARTÍNEZ	
<i>Los retos prioritarios europeos: Brexit, el derecho de ciudadanía europea y la inmigración</i>	707
MANUEL NÚÑEZ ENCABO	
<i>Los derechos humanos en el Mercosur. Proyecciones normativas y limitaciones procesales</i>	733
JORGE ORGAZ	
<i>Implicancias de la nueva jurisprudencia de la Corte Interamericana de Derechos Humanos en la exigibilidad judicial de los derechos de los trabajadores</i>	749
TERESITA NELLY SARACHO CORNET	
<i>Los conflictos entre las libertades económicas y los derechos fundamentales en el Derecho de la Unión Europea: una perspectiva constitucional</i>	763
JOAQUÍN SARRIÓN ESTEVE/	

V. FUENTES Y APLICACIÓN DEL DERECHO DE LA INTEGRACIÓN

<i>La regulación estatutaria de la participación de la Comunitat Valenciana en los asuntos de la Unión Europea: algunas particularidades y singularidades</i>	783
JOSÉ ÁNGEL CAMISÓN YAGÜE	
JOSÉ MANUEL MARTÍNEZ SIERRA	
<i>La interacción necesaria y obligada entre las clínicas jurídicas y el ejercicio del Derecho en España y algunas referencias en el contexto de la UE</i>	803
JUAN MANUEL CAMPO CABAL	
<i>Panorama jurisprudencial del asilo en la Unión Europea</i>	825
MIREYA CASTILLO DAUDÍ	
<i>La jurisprudencia del TJUE sobre la indemnización por extinción del contrato de trabajo de interinidad</i>	841
JOSÉ LUIS GIL Y GIL	
<i>El Derecho europeo y el proceso administrativo</i>	865
SANTIAGO GONZÁLEZ-VARAS IBÁÑEZ	

<i>Reflexions sur les crises actuelles et passées de l'espace Schengen au regard de l'integration régionale européenne</i>	879
HENRI LABAYLE	
<i>Aspectos esenciales de la aplicación en España de la Directiva 91/271/CEE, sobre tratamiento de las aguas residuales urbanas</i>	893
BELÉN MARINA JALVO	
<i>Uber versus Airbnb: Las plataformas colaborativas digitales en la jurisprudencia europea</i>	917
DAVID ORDÓÑEZ SOLÍS	
<i>La administración electrónica efectiva y real: el principio de interoperabilidad</i>	931
JUAN JOSÉ PÉREZ BENÍTEZ	
<i>Principales referencias sobre cesión de soberanía a la Unión Europea y primacía del Derecho Comunitario en textos constitucionales</i>	953
RAFAEL RIPOLL NAVARRO	
<i>Compliance y self-cleaning en la contratación pública (una aproximación europea)</i> ..	967
JAIME RODRÍGUEZ-ARANA MUÑOZ	
<i>¿Son trasladables al mundo del derecho algunas soluciones adoptadas para afrontar la pandemia global? Una mirada desde las tramitaciones judiciales internacionales</i> ..	1011
ROBERTO ADOLFO STOCO GIMENA	

VI. RELACIONES INTERNACIONALES

<i>Timeline - Acuerdo MERCOSUL-UE</i>	1029
ELIZABETH ACCIOLY	
<i>Análisis del convenio sobre arreglo de diferencias relativas a inversiones entre estados que responde al fenómeno de cooperación internacional y no al derecho comunitario</i> ..	1043
JUAN DOMINGO ALFONZO PARADISI	
<i>Aportes de Teoría General del Derecho para la comprensión del Brexit</i>	1073
MIGUEL ÁNGEL CIURO CALDANI	
<i>La retirada del Reino Unido de la Unión Europea</i>	1095
RICARDO DíEZ-HOCHLEITNER COUSTEAU	
<i>La labor de la Unión Europea a través del Consejo de Europa hacia la integración de la Gran Europa</i>	1109
ANA GASCÓN MARCÉN	
<i>El acuerdo UE-MERCOSUR en el escenario de la pandemia del COVID-19</i>	1131
SANDRA C. NEGRO	

- From the TRUMP wall policy with Latin America to the substitution strategy: the EU surpassed by China*..... 1147
GUSTAVO PALOMARES LERMA

VII. POLÍTICAS SECTORIALES

Política de Consumidores

- Las acciones colectivas de los consumidores en el Derecho derivado de Unión*..... 1161
BERNARDO HERNÁNDEZ BATALLER

- La doctrina jurisprudencial del Tribunal Supremo español sobre la responsabilidad de las entidades financieras derivada de la Ley 57/1968 como ejemplo práctico de la protección jurídica de los consumidores en España*..... 1187
CARLOS FRANCISCO MOLINA-POZO MARTÍN

Política de la Competencia y Sociedades

- La aplicación del derecho de la competencia por la autoridad de la Unión Europea, autoridad española y por las autoridades regionales*..... 1217
JUAN MANUEL FERNÁNDEZ LÓPEZ

- El ordenamiento del deporte: una visión proyectiva sobre el derecho de la competencia europeo*..... 1237
ALBERTO PALOMAR OLMEDA

- Las etapas en la conformación de un marco europeo sobre fusiones y escisiones societarias*..... 1259
ADORACIÓN PÉREZ TROYA

- El marco europeo de la administración de las sociedades cotizadas y de las entidades financieras*..... 1279
VICENÇ RIBAS FERRER

- La regulación de las prácticas comerciales desleales en el sector agroalimentario: a propósito de la Directiva (UE) 2019/633*..... 1301
JAVIER VICIANO PASTOR

- La transición a la competencia: la garantía europea de la subrogación empresarial*.. 1319
FRANCISCO JOSÉ VILLAR ROJAS

Política de Defensa

- Los cambios jurídicos y políticos en el ámbito de la defensa europea*..... 1345
GONZALO ÁLVAREZ

Política Espacial

- La Unión Europea dentro de la nueva gobernanza espacial mundial*..... 1365
RONAN CIRÉFICE

Política Fiscal

- Un nuevo ejemplo de transparencia fiscal: la directiva europea DAC-6*..... 1397
DOMINGO CARBAJO VASCO

Política de Medio Ambiente y Cambio Climático

- Quien se beneficia paga: ¿principio emergente del Derecho Ambiental?*..... 1421
TANIA GARCÍA LÓPEZ

- La interacción tierra-mar en los regímenes de tutela del ecosistema marino*..... 1431
SUSANA GALERA RODRIGO

- Cinco décadas de protección del medio ambiente: simbiosis entre el Derecho Internacional y el Derecho de la Unión Europea*..... 1467
TERESA MOLINA SCHMID

- La persecución del objetivo de neutralidad climática por la Unión Europea y España: el sector de la edificación*..... 1487
JESÚS DEL OLMO ALONSO

- La evaluación de planes y proyectos como instrumento privilegiado para el mantenimiento de la Red Natura 2000*..... 1511
SERGIO SALINAS ALCEGA

- Huella de carbono como herramienta de lucha contra el cambio climático. Especial referencia al Registro español de huella de carbono, compensación y proyectos de absorción de dióxido de carbono*..... 1529
OLGA SERRANO PAREDES

Política Monetaria

- El euro veinte años después*..... 1553
EDUARDO CUENCA GARCÍA
MARGARITA NAVARRO PABSDORF

Política Regional y de Cohesión

- El futuro incierto de la política de cohesión europea*..... 1569
CRISTINA GARCÍA NICOLÁS

A coesão territorial e o novo quadro financeiro da União Europeia..... 1589
MANUEL CARLOS LÓPES PORTO

La cohesión en el proceso de integración de la UE: de la política regional a la política de cohesión económica, social y territorial e implicaciones de política económica..... 1615
DR. PABLO PODADERA RIVERA

Política de Salud

La salud en la Unión Europea: el caso de las enfermedades menos frecuentes..... 1633
MARÍA ROMO GARCÍA

Política Social, Empleo e Inmigración

La reagrupación familiar y el marco jurídico aplicable..... 1661
GILDA CICCI SALAZAR

Retos y dificultades de la Unión Europea en materia de integración de los nacionales de terceros países..... 1677
ANA FERNÁNDEZ PÉREZ

El Semestre Europeo y el pilar derechos sociales instrumentos de coordinación de las políticas de empleo en la UE..... 1701
FRANCISCO GONZÁLEZ-BLANCH ROCA

La integración europea como respuesta a los conflictos familiares transfronterizos desde la perspectiva del Derecho Internacional Privado..... 1715
MONTSERRAT GUZMÁN PECES

¿La problemática de la migración o el derecho a la migración?..... 1737
ANDREA MENSA GONZÁLEZ

Acerca de la protección contra el despido en la Unión Europea, con especial referencia al caso Porras Guisado..... 1755
TATSIANA USHAKOVA

Política de Transportes y Comunicaciones

Las concesiones de autopistas de peaje: límites a la modificación unilateral de su régimen retributivo (el caso de la autopista del atlántico)..... 1781
FRANCISCO L. HERNÁNDEZ GONZÁLEZ



Óleo sobre lienzo de Carlos Francisco Molina del Pozo (1996)
Realizado por su madre, la pintora Aurora Pozo Ortega (1923-2015)

Hommage à l'ami *Carlos Francisco Molina del Pozo*

Nous nous sommes connus depuis longtemps à l'occasion de différents séminaires et colloques organisés par la Fondation Jean Monnet. Depuis lors, nos entretiens ont porté principalement sur la forme à donner à nos idées fédéralistes afin que l'Union européenne puisse exercer ses pouvoirs efficacement et dans l'intérêt de l'ensemble de ses membres. Notre collaboration s'est intensifiée pendant la période où j'occupais la fonction de Conseiller spécial de mon ancien assistant José Manuel Barroso entre 2004 et 2014. Il m'en souvient qu'à la suite de ces colloques réunissant autour de 500 professeurs, détenteurs des Chaires Jean Monnet, nous restions les deux, tard dans la nuit, à savourer les bières brunes belges et à continuer à traiter de notre passion commune qu'est l'Union européenne.

Nous nous sommes d'autant mieux entendus pour soutenir mutuellement nos idées qu'en relation avec les thèmes européens, nous étions tous deux proches connaisseurs de l'Amérique latine et centrale, lui du fait de son origine espagnole et moi en conséquence d'un séjour de plusieurs années au Venezuela. Depuis des années, nos déplacements principaux visaient les pays de cette immense région du monde proche de l'Europe qui l'a découverte. C'est ainsi que dans sa riche bibliographie, on trouve un nombre considérable de publications portant sur les pays de cette région et, chose originale, de nombreux essais et analyses comparatives. A titre d'exemple, les relations et évaluations de la proximité et des différences entre le Mexique et l'Union européenne.

Nous avons poursuivi des carrières académiques, comparables mais décalées en raison de mon âge avancé, autour des thèmes d'intégrations régionales et le plus souvent en les comparant avec l'expérience de l'intégration européenne. Certes, nos méthodes étaient différentes car pour ma part, je me limitais à la comparaison des espaces de libre-échange en Amérique latine avec des exceptions du groupe andin et du Marché commun de l'Amérique centrale, alors que mon ami Carlos s'intéressait à toutes les faces des pays de ces régions en analysant les régimes politiques des pays qui pratiquaient des régimes présidentiels divers allant des dictatures militaires aux systèmes démocratiques. C'est cette diversité de régimes politiques dont Carlos comme moi étions témoins, du «fonctionnalisme» qui

donne lieu aux coopérations neutres à l'égard des valeurs et des principes démocratiques. Autant de sujets de nos discussions!

Notre longue amitié cultivée par contacts directs en marge des colloques bruxellois était inspirée par notre passion partagée de l'Union européenne que tous deux nous souhaitons forte, intégrée et inspirée par les expériences fédéralistes. Nous tâchions de nous limiter à des fédérations qui reposent sur une base de reconnaissance des personnes, des droits fort bien définis et qui se font respecter par la Cour des droits de l'Homme. L'Union européenne repose sur les droits fondamentaux, la libre association, la liberté d'expression et de réunion et les principes démocratiques. Mais au désespoir de Carlos comme du mien, nous sommes contraints d'admettre que tous les États membres ne respectent pas ces valeurs et ces principes, et que d'aucuns se proclament illibéraux, à l'exemple de la Hongrie, tandis que d'autres telles que la Pologne se veulent souverainistes catholiques et pro-américains. Tous sont ouverts à la manne européenne. Et bien d'autres — Slovaquie, République Tchèque — témoignent du même esprit. Que faire? Imposer la conditionnalité qu'ils ont dû respecter avant de devenir membres à part entière! Une autre méthode consisterait à établir un contrôle strict et suivi de l'utilisation des aides structurelles. Par ailleurs, nous étions en train de concevoir les possibilités de faire sortir l'Union européenne de sa dimension principalement économique et financière, partiellement sociale, pour l'engager sur la voie politique. La grande crise financière, l'austérité faisant le lit des extrémismes, la globalisation et le conflit commercial entre Trump et Xi Jinping, l'émergence de grandes puissances et le réarmement nous incitent à soutenir l'Europe de la souveraineté du Président Macron. La méthode Jean Monnet est arrivée au bout de sa capacité. Le temps est venu de bâtir l'Union politique en commençant si besoin est, par un noyau fédérateur.

Néanmoins, depuis l'échec de la Communauté européenne de défense, laquelle devait donner naissance à une Communauté politique européenne, nous n'avons jamais réussi à rattraper ce retard politique et nous avons toujours gardé l'Union européenne amputée de ce pouvoir essentiel, à l'exception de la monnaie unique et de la Zone euro. Dans les compétences souveraines des relations extérieures, de sécurité et de défense, les progrès sont plus que lents. La Commission Delors a mis sur pied une Union monétaire accordant une «compétence exclusive» dans ce domaine aux institutions de l'Union européenne dans leur dimension monétaire à 19. Ce coin de souveraineté monétaire est dépourvu de son cadre politique et de sa base économique au sein de la Zone euro. Les progrès ont été lents et comme le constate Carlos fort souvent, aucune des propositions n'a été

reprise simultanément par un ensemble de gouvernements. Nous étions d'autant plus désespérés devant cette situation que nous partagions notre opinion concernant l'erreur du Général de Gaulle qui a invité les Français à voter contre le projet de la France censé donner naissance à une Communauté européenne de défense (CED) suivie d'une Communauté politique européenne (CPE). Le traité de la CED a été enterré sans débat dans les archives de l'Assemblée nationale.

En effet, nous avons constaté ensemble que les changements fréquents de gouvernements français et la réémergence du parti du général de Gaulle ont conduit l'Assemblée nationale à archiver la CED sans aucun examen. Et pourtant il était prévisible que, faute d'être encadrée par la CED, l'Allemagne allait être dotée d'une armée nationale sous l'impulsion des États-Unis et admise en tant que membre de l'OTAN. Certes, nous nous souvenons tous les deux, moi pour l'avoir vécue, lui pour l'avoir analysée, que cette situation a obligé l'Union à se limiter à sa dimension économique, technologique et juridique. C'est son péché originel.

Depuis lors, toute initiative pour dépasser le cadre économique et les domaines connexes et pour chapeauter la monnaie au sein de la Zone euro par l'union politique, n'a pas eu de suite. Toujours est-il que depuis l'échec de la CED jusqu'au projet Spinelli aucun progrès qualitatif n'a été réalisé, depuis le Plan Fouchet proposé par de Gaulle, et le Projet Tindemans auquel j'ai pris part, en proposant de renforcer ses traits fédéralistes et en ajoutant le recours aux «référendums européens». À ce propos, je me dois de rappeler que le référendum européen a été une proposition de De Gaulle afin de doter la Communauté européenne d'une légitimité commune. Ceci a abouti à une série de propositions à peine lues par quelques responsables politiques. Un sort semblable a été réservé au Projet Spinelli du Parlement européen. Le dernier essai est l'idée d'une Europe souveraine propulsée par le Président Emmanuel Macron auquel tous les deux nous adhérons avec enthousiasme. C'est notre espoir de voir surgir un noyau politique fédérateur autrefois proposé par Lamers and Schäuble mais pas soutenu par la France. A présent, c'est l'inverse qui se produit avec l'Europe souveraine qui se heurte à la réticence de l'Allemagne.

À notre regret, le Projet Tindemans s'est trouvé face au mur du silence des États membres. Aussi, plusieurs occasions ont avorté du fait du manque de synchronisme de pensée et d'action entre la France et l'Allemagne. Le Projet de Karl Lamers et Wolfgang Schäuble que nous avons applaudi proposait la création d'un «noyau dur» comprenant un gouvernement européen. À notre grand regret, cette initiative n'a pas reçu le soutien de la

part de la France. Aujourd'hui même, tous les deux nous sommes persuadés que l'initiative d'une «Europe souveraine», lancée dès le début de son mandat par le Président Macron, a été reçue de manière très tiède de la part du gouvernement d'Angela Merkel. Ses réponses n'ont pas été à la hauteur des projets présentés par la France. De fait, dans le contexte actuel l'Union demeure encore amputée du «pouvoir global», c'est à dire politique. Certes la substance économique est essentielle mais elle n'est pas suffisante pour bâtir une Fédération européenne. Je crois entendre la voix de Carlos en duo avec moi affirmant que même ce domaine vaste de l'intégration économique demeure inachevé.

Les travaux et les publications impressionnants par leur nombre et leur qualité continuent à témoigner de l'engagement européen de Carlos. Cet engagement et ses actions sont tentaculaires s'agissant en particulier des pays d'Amérique latine et d'analyses et commentaires portant sur le fonctionnement des intégrations fonctionnelles telles le Mercosur, le Pacte andin, le Marché commun de l'Amérique centrale promus dans un environnement de libre commerce et des espaces de libre-échange. Pour le Professeur et ami Carlos, ceci impliquait d'immenses voyages couvrant les pays du continent latino-américain. Même si nos efforts de rapprocher cette région de l'Europe ont eu pour objet les quelques effets d'intégrations mentionnés, nos interventions sur place, nos enseignements et nos recherches n'ont pas été réalisés en même temps mais à des époques différentes. C'est ainsi que en raison de ses séjours dans cette région j'ai presque perdu de vue mon ami Carlos qui se trouvait plus souvent de l'autre côté de l'Océan.

Nous nous sommes retrouvés lorsque à son invitation j'ai eu le privilège de présenter mes idées dans sa Chaire de droit communautaire à l'Université d'Alcalá de Henares. C'était l'occasion d'instantanés lumineux d'échanges d'idées et d'expériences vécues. Plus récemment, ses publications en ligne ont reproduit mon recueil d'articles traduits en espagnol par son fils Pablo qui est à l'origine de ce *Liber Amicorum*.

Toujours est-il que notre intérêt et notre goût pour ces régions se manifestaient sous une forme très passionnée que l'on retrouve notamment dans les écrits de Carlos. Mais comment avons-nous pu, sans nous connaître longtemps, nous rapprocher et cultiver des idées apparentées sur l'avenir fédéraliste de l'Europe? La réponse est à trouver dans nos formations et les Universités qui nous ont procuré des chances de développer nos connaissances en science politique et en sociologie comme en droit, et en économie. Cet ancrage de Carlos dans l'Université d'Alcalá de Henares s'est accompli bien plus tard que mon entrée dans l'Université de Genève mais ce

décalage dans le temps a été stimulant pour nous. Dès 1990, Carlos détient le titre de la Chaire Jean Monnet du droit communautaire qui, quelques années plus tard, est transformée en Chaire Jean Monnet ad personam en droit communautaire.

Dans ces périodes en plein mûrissement de sa connaissance et en expansion de ses enseignements comme de ses recherches, Carlos a une production de livres, d'articles de revues scientifiques à partir de cette ancienne Université d'Alcalá tout à fait impressionnante. Dans une première phase, figurent essentiellement le droit administratif à différents niveaux ainsi que les institutions et les droits des Communautés européennes qui connaissent une progression fulgurante. Ce n'est pas étonnant qu'au cours de ces développements, il ait eu à effectuer de nombreux travaux de recherche, à présider des groupes de réflexion et à assurer la direction de nombreuses thèses doctorales. Ses ouvrages suivent fidèlement cette évolution, que ce soit les politiques régionales dès 1980 ou les relations entre les Communautés européennes et le Mexique ou l'Espagne, laquelle poursuit ses relations étroites avec l'Amérique latine. Ce sont des ouvrages qui nous rapprochent de ces pays et de leurs peuples chaleureux. Ou encore des ouvrages sur le système institutionnel et le droit des Communautés européennes et de l'Union européenne. Des dizaines et des dizaines de publications, d'ouvrages et de manuels sur ces thèmes. Et puis, l'espoir d'un saut politique de l'Europe à l'issue de la Convention sur la Constitution européenne auquel il consacre, en 1996, 675 pages. Un peu plus tard viendra le Manuel du droit de la Communauté européenne en quasi 1000 pages. Et, de surcroît, l'Intégration euro-latino-américaine édité à Buenos Aires par les éditions de la Cité d'Argentine en 800 pages.

Se multiplient dès lors des ouvrages consacrés à l'évolution du traité de l'Union européenne. Une quinzaine d'ouvrages qui marquent une riche contribution en espagnol à l'étude de l'Union européenne. La première édition de son ouvrage «Droit de l'Union européenne» édité par Reus à Madrid en 2011, comportant 584 pages, qui innove en remplaçant l'ancien droit communautaire de l'Union et son système institutionnel par le traité de Lisbonne. Cet ouvrage sera publié en pleine crise d'austérité qui fait le lit des mouvements nationaux-populistes à tendance autoritaire. Sa production s'enrichit de diverses publications dont la plus récente est la 4^{ème} édition des droits de l'Union européenne, publiée par Reus Madrid, en décembre 2019.

Durant toutes ces années, la vie académique faite d'enseignement, de recherche et de diffusion dans le monde des connaissances ont porté sur

l'Union européenne et sur les marchés communs en Amérique latine. A l'heure actuelle, l'Union européenne entame une nouvelle période avec la Commission sous la présidence de Ursula von der Leyen et le Parlement européen issu des récentes élections. Face aux menaces qui relèvent des domaines souverains tels que les relations extérieures, la sécurité et la défense, et la migration, l'Europe a besoin urgent d'une union politique. D'autant qu'à ces menaces s'ajoutent de nombreux défis de haute technologie de la communication, du numérique et de l'Intelligence Artificielle qui influent sur nos sociétés démocratiques et sur nos valeurs. A cette longue lignée de menaces et de défis s'ajoute une panoplie d'enjeux concernant la paix, le climat et l'environnement, et la surprise du Coronavirus lequel partant de la Chine envahit la planète. Un monde imprévisible qui a besoin d'une Europe forte dotée de pouvoirs souverains en contre-poids aux grandes puissances marquées par les tendances national-populistes autoritaires.

Il ne me reste qu'à mentionner que par ses activités mon ami Carlos a atteint des niveaux élevés dans la Communauté académique qui se consacre principalement à l'Union européenne et à sa mutation en Union fédérale souveraine et démocratique capable d'exercer une influence sur le monde chaotique d'aujourd'hui. Telle est notre ambition commune.

DUSAN SIDJANSKI

Centre de compétences Dusan Sidjanski en études européennes
GSI, Université de Genève